



RÉUNION PUBLIQUE

du 29 janvier 2018

Concertation sur les rythmes scolaires

Présents :

12 élus, 13 personnes des services jeunesse, 2 DDEN, environ 50 familles.

Accueil par le Maire

Présentation des résultats des questionnaires adultes et enfants par Patricia Blanc.

Participation : 74,72 %. Les familles semeyennes sont globalement satisfaites de l'organisation actuelle (56 %) et des TAP (45%). Cependant une majorité (64 %) est pour un retour aux 4 jours. La majorité évoque le repos, le besoin de coupure/pause et le retour des activités extrascolaires le mercredi. 25 % des réponses sont défavorables à un retour à 4 jours (et pour rester à 4,5 jours) : TAP bénéfiques, 5 matinées bénéfiques, respect du rythme de l'enfant.

Il est à noter que 71 % des familles ont un moyen de garde familiale pour le mercredi. Concernant l'objectif la réforme de promouvoir l'accès à la culture et au sport, il est à préciser que 73 % des familles ont des enfants qui font au moins une activité extrascolaire (et jusqu'à 4 activités).

Débat :

Allez-vous prendre en compte le sondage des enfants dans votre décision ? Qui sera le décisionnaire final ?

Le décisionnaire final sera le DASEN (Directeurs Académiques des Services de l'Éducation Nationale).
Les conseils d'école des 19 et 20 février donneront leurs avis, le maire proposera au conseil municipal de suivre les votes des conseils d'école.

Les besoins de l'enfant sont-ils vraiment pris en compte et non l'organisation des familles ?

C'est toute la question.

Le maire rappelle que la réforme de 2013 s'appuyait sur le fait que parmi les 34 pays de l'OCDE, la France est le pays qui a le moins de jours d'école : 144 jours contre 187 en moyenne.

La mise en œuvre de la réforme n'a pas très bien fonctionné. Chaque commune a choisi son mode de fonctionnement. À Semoy, tout a été mis en œuvre pour proposer des ateliers de qualité.

Pour autant faut-il revenir en arrière étant donné que tous les spécialistes et chronobiologistes le déconseillent ?

Les différentes organisations n'ont pas été créées en fonction des enfants, l'organisation du temps scolaire est aussi le résultat de l'histoire :

Extrait de *4 jours ou 4 jours et demi ? N'oubliez pas l'enfant !* Observatoire des Rythmes et des Temps de vie des Enfants et des Jeunes (ORTEJ).

La coupure du mercredi ? : L'école française est la seule au monde à proposer une journée de congé en milieu de semaine. Cette coupure de la régularité de vie de l'enfant, aujourd'hui le mercredi, autrefois le jeudi, correspond au « prix » que Jules Ferry dut payer pour que l'école française soit laïque et que les enfants puissent participer au catéchisme en dehors de l'école.

- Les vacances d'été ? : Elles n'ont absolument pas été créées pour « nantir » d'avantages supplémentaires les institutrices et instituteurs. Elles prennent toute leur ampleur après la grande Guerre de 14-18 afin de remplacer les adultes ruraux morts au « front » ou handicapés.
- Les vacances de Février ? : Autrefois appelés « congés de mardi gras » d'une durée de 3 jours, elles sont portées à 9 jours et décalées d'une semaine, selon deux zones géographiques, à la suite des Jeux Olympiques de Grenoble en 1968, puis rapidement sont réparties sur 3 zones.

Dans ce compte-rendu des questionnaires, il y a beaucoup de ressenti et pas beaucoup de factuels. Qu'en est-il de la prise en compte réel du rythme de l'enfant ?

Laurent Baude rappelle les arguments des chronobiologistes pour lesquels la semaine de 4 jours est bannie (cf. base documentaire, ORTEJ / F. Testu).

En ce qui concerne la fatigue, l'année scolaire est vécue comme une course épuisante : les enfants et les enseignants sont fatigués en fin de semaine et on attend le week-end, avec le même sentiment d'épuisement on attend les vacances scolaires et enfin les grandes vacances pour oublier. Cette situation n'est pas saine et interpelle nécessairement la question des rythmes.

Il évoque également le texte un peu provocateur d'Antoine Prost (base documentaire) qui a pour titre : « La semaine de 4 jours prépare des générations d'analphabètes ».

Effectivement, la base documentaire propose des études récentes très factuelles qui prennent en compte les différentes organisations (TAP sur un après-midi, 2 x 1h30 avec ateliers, etc.). Une*, en particulier, traitait de la fatigue avec un agenda du sommeil remis à un panel de familles représentatives et une des conclusions était que la fatigue dépendait de la différence veille-sommeil et notamment de l'heure du coucher des enfants.

Un retour aux 4 jours pourrait aussi engendrer un coucher plus tard le mardi et entraîner un effet de déphasage plus prononcé encore.

* *Evaluation des nouveaux aménagements des temps scolaires et périscolaires, Rythmes biologiques et psychologiques des élèves du cycle Primaire de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), janvier 2017.*

Les services ont-ils été concertés ? Ainsi que les enseignants ?

Oui l'adjointe a concerté les services. Les enseignants ont un devoir de réserve et ne s'exprimeront que lors des conseils d'école.

Un parent exprime avoir changé d'avis suite à la lecture des différents textes de la base documentaire. Il serait pour les 4,5 jours. Cependant les taux d'encadrement et la difficulté de recrutement des animateurs l'interrogent.

Le service connaît effectivement des difficultés de recrutement pour l'école du Champ Luneau. Des associations ou des prestataires extérieurs interviennent, cependant il est difficile de pallier les absences.

En 2013, il y avait des contrats partagés avec une autre ville (qui a changé d'organisation depuis) et beaucoup de bénévoles. La fin des contrats aidés pour les associations posent aussi problèmes. La municipalité a augmenté le budget des prestataires extérieurs en 2017 et 2018.

Questions sur le contenu des TAP (origami, dessin pendant 1h30), manque de visibilité sur les ateliers en maternelle (quel est le + éducatif ?). Il est attendu plus d'information sur le contenu des ateliers et un véritable plus éducatif. Les enfants ne comprennent pas toujours l'intitulé des TAP.

En maternelle, les enfants ont envie de jouer et les ateliers proposés ne sont pas de la découverte.

Les enfants ont parfois du mal à expliquer la finalité de l'atelier : les dessins façon Miro restent pour les enfants du dessin, par exemple.

En élémentaire, les animateurs proposent des ateliers diversifiés, font les décors pour les spectacles de l'école, un spectacle, etc. L'adjointe a proposé 2 ateliers sur la citoyenneté pour préparer les élections du CME. Un prestataire a participé aux Automnales Artistiques avec les productions de ses groupes (scrapbooking sur l'histoire de Semoy), nous avons des intervenants qui proposent des découvertes : le tarot, la pétanque argonnaise, Jenny coach avec des sports innovants, J'ai descendu dans mon jardin (atelier Nature), le scrabble, entre autres.

Question sur les horaires des activités sportives, tôt le samedi matin pour les plus jeunes. Si retour aux 4 jours, possibilité de caler les activités le mercredi ?

Ce sont des bénévoles qui encadrent les enfants lors des entraînements. Ils le font le soir après leur travail. Il est très probable qu'ils n'auront pas la possibilité de prendre en charge les enfants le mercredi matin sauf à obtenir un 80%, ce qui maintenant, est de plus en plus difficile.

En ce qui concerne les activités sportives débutant trop tôt le samedi matin, les responsables d'associations n'ont pas le pouvoir de les changer car elles sont organisées à l'échelon départemental.

Beaucoup de propositions pour s'adapter au rythme de l'enfant ont été faites par la mairie mais cela peut être balayé par le gouvernement. Utilité de rechanger l'organisation si cela rechange à nouveau ? Quid des vacances ?

Cela fait partie du débat. Tout gouvernement confondu, les réformes s'enchaînent. Les vacances devaient s'alterner toutes les 6 semaines, alors qu'en fin d'année il y a eu 11 semaines d'école.

Un parent fait remarquer que l'Éducation Nationale n'est pas sensible au rythme de l'enfant car le DASEN refuse une semaine à 4 jours pour la maternelle et 4,5 jours pour l'élémentaire dans une autre commune.

Dans le cas d'un retour aux 4 jours, le centre de loisirs peut-il accueillir tous les enfants le mercredi ? Sera-t-il payant ?

Oui, la capacité du centre de loisirs est de 150 enfants. D'après le sondage, 123 enfants seraient susceptibles de fréquenter le centre dont 96 enfants à la journée. Il serait gardé la possibilité de récupérer son enfant à 11h30, puis 13h après le repas et enfin en fin de journée.

Le centre de loisirs sera payant.

Se pose la question des taux d'encadrement :

- en maternelle, TAP : 1 animateur pour 14 enfants. En ACM : 1 animateur pour 8 enfants
- en élémentaire : TAP : 1 animateur pour 18 enfants. En ACM : 1 animateur pour 12 enfants

Si le gouvernement impose les TAP le mercredi, les taux d'encadrement pourraient être modifiés mais cela est un autre débat.

Le choix ne doit pas se faire en fonction uniquement du questionnaire qui n'est pas représentatif de l'avis de tous les parents. Il montre bien des avis qui se contredisent.

Effectivement, la concertation a bien lieu en 3 phases : une base documentaire pour apporter des informations, un questionnaire et la réunion-débat de ce soir.

Comment sont formés les animateurs et ATSEM pour faire face aux différents temps de l'enfant et au taux d'encadrement ?

La formation des intervenants qu'ils soient animateurs, bénévoles ou prestataires est importante. La responsable du service Scolaire / Périscolaire apporte des précisions sur la formation des animateurs. Ils ont tous le BAFA, des formations en interne au centre de loisirs et par le centre de gestion. Ils suivent aussi individuellement des formations. Des réunions régulières ont lieu pour faire le point.

Dans le cas d'un retour aux 4 jours, qu'en est-il de l'emploi des animateurs /atsem ? Seront-ils impactés ?

Oui, l'organisation sera à revoir. Il faudra revoir l'organisation du temps de travail des ATSEM. Pour les animateurs, les permanents devraient « basculer » sur le centre de loisirs, les taux d'encadrement étant moindres. Les petits contrats, c'est-à-dire les animateurs qui ne font que 3 x 1h30 ne seront pas renouvelés mais ce sont les contrats où le turn-over est le plus élevé.

Vous avez parlé de différents horaires, comment faire quand on travaille ? est-il envisagé de travailler sur les vacances ? Comment respecter au mieux le rythme de l'enfant ?

Depuis la mise en place de la réforme en 2013, il a été proposé plusieurs emplois du temps. En mars 2017, le groupe de pilotage a travaillé sur différents scénarii. Afin de respecter le rythme de l'enfant, il était proposé de réduire la journée de l'enfant, ils auraient commencé à 8h45 et fini à 16h (ou 16h15 selon les scénarii). Il a aussi été proposé les TAP sur le temps du midi. Des résistances existent du côté des parents qui travaillent, des enseignants qui seraient « coupés » des parents.

Pourquoi ne pas proposer des rythmes différents en maternelle et en élémentaire ? Une famille a connu les 2 et les enfants en petite section étaient beaucoup plus fatigués et malades avec les 4,5 jours.

Effectivement, cela est aussi le ressenti du groupe de pilotage. Cependant d'autres villes de la Métropole ont essuyé un refus pour 2 organisations différentes.

Pour respecter au mieux le tout petit, il y a tout de même eu des aménagements, par exemple en 2013, les enfants de petites sections étaient réveillés à 14h30. Aujourd'hui, ils se réveillent tranquillement et font des jeux dans une classe spécialement pour eux.

L'AAPES regrette qu'il n'y ait plus qu'une seule association représentative. Elle devrait voter en fonction des résultats du questionnaire mais souhaite discuter avec les parents pour connaître leurs avis. La concertation est ouverte jusqu'aux conseils d'écoles.

La municipalité ne peut qu'encourager à discuter des rythmes de l'enfant.

Une question sur le coût pour la commune en cas de retour aux 4 jours

Les coûts resteront sensiblement les mêmes, le taux d'encadrement étant différent en Accueil Collectif de Mineurs, même avec un effectif moindre, le temps de travail des animateurs et ATSEM annualisé devrait rester inchangé.

Le coût des prestataires en moins sera neutralisé par la perte du fond de soutien pour le développement des activités périscolaires de l'État.

Diverses interventions de parents :

- Les 4,5 jours sont extrêmement bénéfiques pour les enfants en difficulté. Les 5 matinées d'apprentissages sont reconnues, repasser à 4 jours seraient les mettre en difficultés.
- Questionnement sur la fatigue car les enfants se lèveront tout de même le mercredi pour aller au centre de loisirs ou autre.
- Les avis des parents et des enfants sont parfois différents au sein d'une même famille.
- Un parent met en avant la contradiction : globalement les parents sont contents des TAP mais souhaitent tout de même un retour aux 4 jours.
- Pour les enfants, ils ne réalisent pas que le mercredi sans école veut dire 4 jours complets d'école.
- Un parent s'exprime sur le fait que selon les générations, certains ont connu l'école le samedi, d'autres les 4 jours et les enfants se sont adaptés.
- Un parent exprime que le samedi matin était mieux ressenti.